

Aménagement du territoire 2015

Rapport annuel de la FSU
du 01.01.2015 au 31.12.2015

Fédération Fachverband Federazione
suisse des Schweizer svizzera degli
urbanistes Raumplaner urbanisti

I

Impressum

Aménagement du territoire 2015

Rapport annuel de la FSU 2015

Rédaction : Esther Casanova, secrétariat général FSU

Photo : Francesca Pedrina, Airolo

Design et graphisme : Urs Jordan, CI Zurich

Impression : Casutt, Coire

Traduction : a-translation.com

Édition :

700 ex. al / 250 ex. fr

II

Éditrice :

Fédération suisse des urbanistes FSU

Alexanderstrasse 38, case postale 216, 7001 Coire

T +41 44 283 4040, F +41 44 283 4041

info@f-s-u.ch

www.f-s-u.ch

Droit d'auteur : FSU

Reproduction des textes et photos autorisée uniquement avec mention de la source

III

Table des matières

1	Rétrospective du président.....	1
2	Nouvelles du comité	2
3	Rapports détaillés.....	3
3.1	Manifestations de la FSU	3
3.1.1	fsu on tour lors de l'Assemblée générale le 8 mai à Genève	3
3.1.2	Conférence centrale du 13 novembre « Territoires d'action de l'espace alpin : diversité - solidarité – compétitivité »	4
3.2	Commissions de la FSU.....	5
3.2.1	Collage	5
3.2.2	Commission de formation professionnelle dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire	6
3.2.3	Commission d'admission	7
3.3	Formation	7
3.3.1	Prix FSU : distinction de travaux de diplôme	7
3.3.2	Formation en aménagement du territoire en Suisse	8
3.4	Représentations de la FSU	8
3.4.1	Assemblée des délégué-e-s de la SIA le 24 avril 2015 à Genève	8
3.4.2	Groupe professionnel architecture de la SIA (BGA) – Conférence SIA des groupes professionnels	9
3.4.3	Groupe professionnel environnement (BGU) de la SIA	10
3.4.4	constructionsuisse groupe planification.....	11
3.4.5	Table ronde culture du bâti	11
3.4.6	REG A et B des aménagistes – Commission d'admission de la SIA.....	12
3.4.7	Conseil de l'organisation du territoire (COTER)	13
3.4.8	ISOCARP.....	14
3.4.9	ECTP-CEU.....	15
3.4.10	Réseau développement territorial (autrefois Association normes d'aménagement ANAT)	15
3.4.11	Chance Raumplanung / aménagement du territoire : une opportunité à saisir : discussions d'atelier 2015.....	16
3.4.12	Séance commune COSAC, FSU, SIA, ARE, VLP-ASPAN.....	18

IV

4	Prises de position	20
5	Comptes annuels	20
6	Effectifs des membres	20
7	Rapports des sections	21
7.1	FSU MITTELLAND (PLATEAU).....	21
7.1.1	Manifestations	21
7.1.2	Prises de position	23
7.1.3	Événements	24
7.1.4	Membres.....	26
7.2	FSU ROMANDIE	26

1 Rétrospective du président

Chères et chers collègues, chères et chers membres,

J'espère que vous avez entamé l'année 2016 avec enthousiasme et en pleine forme.

Permettez-vous de citer ci-dessous les étapes de la vie notre association que j'estime les plus significatives en 2015 :

- Suite à des problèmes de santé, j'ai dû faire l'impasse sur les trois premiers mois de l'année. Mes collègues du comité, et en particulier notre présidente sortante,
- Katharina Ramseier, ont compensé cette absence par un engagement supplémentaire – et tout s'est déroulé pour le mieux. Je tiens à les remercier cordialement pour cet effort !
- Le comité a pu poursuivre en grande partie comme convenu les objectifs et points forts décidés en 2014 pour les années à venir (cf. le rapport annuel 2014, pp 3-4).
- Nous nous sommes beaucoup investis dans la prise de position sur la 2^{ème} étape de la révision de la LAT. Le comité a refusé le projet du Conseil fédéral qu'il estimait être une proposition immature, surchargée et sans conception. Dans notre prise de position et dans des discussions menées avec divers responsables, nous avons suggéré de retirer le projet et de plutôt élaborer des révisions partielles ne touchant que certains sujets et surtout d'établir une liste des priorités. L'ARE a depuis commencé à traiter le dossier dans ce sens. La FSU n'a pas été incluse directement dans ces travaux, mais divers chef-fe-s et collaborateurs/trices d'offices cantonaux d'aménagement du territoire y participent.
- À Genève, nous avons vécu le 8 mai une Assemblée des membres très vivante, après un accueil très sympathique de la part du Conseiller d'Etat Antonio Hodgers et un très intéressant programme d'accompagnement organisé par la section romande, avant de terminer par un excellent apéritif.
- Chance Raumplanung : l'atelier-discussion « Quels enseignements l'urbanisme peut-il tirer de la station touristique d'Andermatt ? » a connu un vif succès et déclenché une discussion des plus animées avec des positions antagonistes. La manifestation à Bâle sur la tangente nord a donné un aperçu fort intéressant de ce projet d'infrastructures et d'urbanisme peu commun et montré l'impact d'une planification coordonnée.
- Le détachement du secrétariat du giron de la SIA et le remplacement de la secrétaire générale ont coûté beaucoup de temps et d'énergie au comité. Grâce à une mise au concours du poste, le comité a pu choisir parmi une riche palette de modèles de gestion du secrétariat et de personnes qualifiées. Après ce passage de témoin réussi, je tiens à remercier cordialement toutes les personnes concernées auprès de la SIA et de la FSU, en particulier Barbara Zibell, la secrétaire générale sortante, et Esther Casanova, qui a repris le secrétariat général dès la mi 2015 et l'a transféré à Coire.
- La Conférence centrale de 2015 a eu lieu le vendredi 13 novembre à 2015 à Lucerne et abordé le sujet « Territoires d'action de l'espace alpin : diversité - soli-

darité – compétitivité ». La conférence a attiré un auditoire nombreux et permis de jeter un regard différencié sur des espaces et thèmes hors des agglomérations urbaines. Notre revue Collage avait auparavant publié une édition spéciale sur les espaces alpins, cette fois-ci non avec des articles spécialisés, mais avec les portraits de 14 habitant-e-s des Alpes.

- Le comité s'était promis d'élaborer un document de stratégie sur le développement vers l'intérieur. Fin 2015 le premier projet destiné à la discussion interne était disponible.
- L'association des normes pour l'aménagement du territoire VNR a été dissoute et remplacé par un « réseau développement territorial » informel, qui se consacrera surtout à la situation dans le domaine de la formation.
- Nous avons pu mener des discussions fructueuses avec les autres associations de planification / lieux de formation et initié des activités afin d'améliorer la situation dans le domaine de la formation.
- Nous soutenons par le biais d'un contact plus étroit l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses pour la thématique du développement vers l'intérieur, qui est désormais de plus en plus abordé dans le cadre de perfectionnements et de conférences.

Malgré les plaintes qu'on entend de partout sur le manque de bénévoles, je constate qu'en 2015 également de nombreuses et nombreux collègues se sont investi-e-s de tout cœur en faveur de la FSU et de l'urbanisme – sans compensation financière. En tant que président j'ai l'opportunité de voir l'engagement manifesté en maints endroits avec admiration.

Je tiens à remercier du fond du cœur mes collègues du comité, notre secrétariat qui nous soutient de toutes ses forces, toutes les personnes qui s'engagent dans des commissions, dans la formation et dans les sections. J'adresse également mes vifs remerciements aux nombreuses personnalités issues d'autres associations et ces dernières avec lesquelles nous avons le plaisir de collaborer étroitement, et surtout évidemment à vous, nos membres fidèles de la FSU, qui soutenez notre travail année après année. Merci !

Le comité et moi-même nous réjouissons d'identifier, d'œuvrer et d'impacter sur les sujets principaux en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire également en 2016.

Frank Argast, président FSU

2 Nouvelles du comité

Le comité a traité lors de six séances principalement les sujets suivants :

- Prises de position sur la révision de la loi sur l'aménagement du territoire LAT II et sur la modification de la loi sur la formation professionnelle (LFPr)
- Avenir de la Commission des normes pour l'aménagement du territoire et sa transformation en « Réseau développement territorial »

- Charte Honoraires équitables
- Formation des aménagistes en Suisse
- Dix commandements du développement vers l'intérieur

En outre, le comité a abordé les thématiques et projets suivants (entre autres) :

- Composition du comité
- Marchés publics et réorganisation du secrétariat général
- Préparation de l'Assemblée générale 2015 à Genève
- Sélection du lieu où se tiendra l'Assemblée générale 2016 (Aarau le 20 mai 2016)
- Préparation de la Conférence centrale 2015 à Lucerne
- Priorités du travail du comité / sujet de la Conférence centrale 2016
- Congrès développement de l'habitat de la VLP-ASPAN le 29.05.2015 à Soleure
- Atelier sur les quartiers durables et la qualité de vie le 02.09.2015 (ARE, DTAP, Union suisse des villes, Association des communes suisses)
- Swissbau 12 au 16.01.2016 à Bâle
- Position face à l'initiative Stop au mitage
- Élaboration d'un flyer dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire (al, fr, it)
- Réorganisation des nouvelles en ligne sur le site web (parution bimensuelle) et de la Newsletter électronique à laquelle il est possible de s'abonner (6 éditions par an) en collaboration avec Andrea von Maltitz (rédaction des News et traduction) et Jenny Leuba (mise en œuvre technique et Newsletter).

Le comité a assisté à la séance annuelle de coordination avec les membres de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux COSAC et le directeur de l'ASPAN Lukas Bühlmann.

Barbara Zibell (jusqu'à 30 Juni 2015), Esther Casanova, secrétariat général FSU

3 Rapports détaillés

3.1 Manifestations de la FSU

3.1.1 fsu on tour lors de l'Assemblée générale le 8 mai à Genève

La 15^{ème} assemblée générale de la FSU a eu lieu à Genève, sur le thème « Territoire(s) en mouvement », et a réuni une cinquantaine de personnes dans le pavillon Sici. La section de Suisse romande a offert à tous les membres la possibilité de s'informer sur les planifications et les développements prévus dans le quartier Praille-Acacias-Vernets (PAV). Le Conseiller d'Etat, Antonio Hodgers, l'aménagiste cantonale Isabel Girault et le chef de projet Stéphane Thiébaud, nous ont expliqué l'importance que revêt ce quartier pour la ville et le canton de Genève. L'architecte et

lauréat du mandat d'étude, Pierre-Alain Dupraz, a présenté son projet pour le PAV Etoile, en insistant sur une mise en œuvre progressive autour de centralités stratégiques (cuisson lente). Les exposés ont été complétés par une visite guidée en deux groupes, la présentation de la maquette et un verre de l'amitié. M. Antonio Hodgers a insisté sur le rôle des associations professionnelles en matière de communication et de sensibilisation du public pour accompagner les processus de changement et de densification.

Dans le cadre de la partie officielle de l'assemblée générale, la FSU a fait connaître les thèmes principaux pour les années 2015/2016 et sa prise de position sur la LAT II.

Dominique Robyr Soguel, comité FSU

3.1.2 Conférence centrale du 13 novembre « Territoires d'action de l'espace alpin : diversité - solidarité – compétitivité »

Tout le monde aime aller à la montagne, même les urbanistes ! Les votations sur la Lex Weber et la révision de la LAT ont montré le fort attachement de la population à cet espace très particulier et à un paysage si fortement associé à notre identité nationale. Et puis maintenant ? Les Alpes sont-elles vouées à demeurer « le réduit alpin » de la Suisse et la zone de détente des citoyen-ne-s ? Quel développement est envisageable pour l'espace alpin et en particulier pour les petites communes qui se trouvent en dehors d'un modèle de croissance qui semble réservé aux villes ? Quelles nouvelles perspectives le „Projet de territoire suisse“, les macro-stratégies ou les instruments de la Confédération (comme la nouvelle politique régionale et la politique d'agglomération 2016+) peuvent-elles ouvrir aux régions de montagne ?

La conférence était divisée en quatre parties :

- Les Alpes en 2050 ? Le paysage rural des Alpes : aimé, mais aussi maltraité : quelles en sont les conséquences ?
- Le rôle des Alpes – au centre de l'Europe ou simple arrière-pays des métropoles ?
- Impact du Projet de territoire Suisse et de la nouvelle politique régionale : quelles perspectives et opportunités pour l'avenir ?
- Qu'advient-il des petits villages dans les espaces alpins périphériques ?

Albin Brun, accordéon schwytois, et Patricia Draeger, accordéon, ont terminé en musique les deux premières parties et introduit la pause de midi.

Peter Schiesser de Cademario (TI) a animé la journée de la CC, tout en nuances, avec humour et sensibilité.

Comme déjà en 2014, un numéro spécial de Collage a accompagné la CC : Nous avons tous une image bien précise des Alpes – image de carte postale, image quotidienne, image de vacances, image de voyage. Sous le titre « Espaces d'action alpins – au nom de la diversité, de la solidarité et de la compétitivité », la Conférence centrale 2015 de la FSU était consacrée à l'image que s'en font les aménagistes. Mais

L'édition de Collage a délibérément laissé derrière elle les visions des aménagistes et s'est proposée de partir à la découverte de différentes régions des Alpes suisses. Les gens que nous y avons rencontré nous présentent l'image qu'ils ont de leur environnement, en répondant à trois questions : Qu'est-ce qui a changé dans mon espace de vie au cours des 10 à 15 dernières années ? Quelle est mon attitude face à ces changements ? Comment vois-je l'avenir de ma région ? Nous avons été accompagnés dans notre périple par Matteo Fieni et son appareil photo. De ces rencontres résultent 14 «images alpines», 14 portraits de femmes et d'hommes vivant dans les Alpes. L'édition est quadrilingue, car les personnes interviewées s'expriment dans leur langue, suivant la région où ils et elles habitent.

Collage 5/15 nous a accompagnés toute la journée durant la CC : avec des posters dans le foyer et dans la salle panoramique du KKL, avec des photos projetées dans l'auditoire entre les différents exposés et créé ainsi une ambiance toute particulière.

Des impressions de la CC se trouvent sur le site web de la FSU.

Silvan Aemisegger, comité central de Collage, Francesca Pedrina, comité FSU

3.2 Commissions de la FSU

3.2.1 Collage

La revue Collage a présenté en 2015 les sujets suivants : «Werterhaltung Netzinfrastruktur – Pflicht oder Chance? / Rénovation des réseaux d'infrastructures – Contrainte ou opportunité ?» (1_2015), «Wie planen, wenn nichts mehr geht? / Comment aménager le territoire quand rien ne va plus ?» (2_2015), «Stationnement, le nerf de la guerre / Parkierung: Achillesferse der Planung» (3_2015), «Gemeinden an Grenzen / Les communes et leurs limites» (4_2015), «Die Alpen im Wandel – 14 Portraits / Les Alpes en mutation – 14 portraits» (5_2015) ainsi que «Ville et industrie / Stadt und Industrie» (6_2015).

La rédaction et le secrétariat général ont à nouveau réalisé avec le numéro 5_2015 un numéro spécial pour la conférence centrale de la FSU en novembre 2015 qui s'intitulait « Territoires d'action de l'espace alpin : diversité - solidarité – compétitivité ». Le résultat a été une édition très attrayante et plurilingue avec 14 portraits individuels pris par le jeune photographe tessinois Matteo Fieni. Silvan Aemisegger, André Müller et Jordi Riegg étaient en charge de ce numéro qui a demandé beaucoup plus de travail que d'habitude. Quatre pages supplémentaires « consacrent symboliquement » cet effort ainsi qu'un design adapté en conséquence par nos excellentes graphistes Barbara Hahn, Christine Zimmermann et Ursina Baertschi.

Nous sommes reconnaissants aux Hautes Ecoles qui continuent d'annoncer leurs cours et cursus de formation par des annonces placées dans la Collage. Les annonces de postes vacants par contre sont de plus en plus seulement annoncés sur le site web de la FSU – avec à la clé une réduction des recettes dues aux annonces et encartés, mais il s'agit d'une tendance généralisée dans la presse écrite.

La rédaction a à nouveau « rajeuni » en 2015 et comprenait à la fin de l'année les personnes suivantes :

Zentralkomitee /Comité central : Silvan Aemisegger, Denise Belloli, Andreas Gerber, Jenny Leuba, Henri Leuzinger, Stefanie Ledergerber, André Müller, Jordi Riegg, Isabelle Rihm, Dario Sciuchetti, Susanne Schellenberger et Felix Wyss.

Westschweizer Komitee / Comité romand : Daniel Baehler, Muriel Delabarre, Oscar Gential, Magali Henry, Grégory Huguelet, Jenny Leuba, Laurent Matthey, Marta Alonso Provencio, Jean-Daniel Rickli, Leah Tillemans et Urs Zuppinger.

Dominik Frei et Barbara Wittmer ont annoncé se retirer de la rédaction après le numéro 1_2015. Dominik Frei faisait partie des « vieux routiers » de la Collage ; il a imprimé sa patte à de nombreux numéros durant plus de deux décennies. Barbara Wittmer restera surtout dans notre mémoire grâce à « son » extraordinaire numéro 5_2011 sur l'Afrique. La rédaction tient à leur adresser ses vifs remerciements pour leur engagement. Léo Biétry, qui a assuré pendant de nombreuses années l'échange entre le comité central et la Suisse romande, a démissionné à mi 2015. La rédaction appréciait tout particulièrement sa nature diplomatique et remercie cordialement Léo. Il ne nous quitte heureusement pas tout à fait, car il continuera d'œuvrer en tant que traducteur de Collage. À l'avenir, Daniel Bähler et Leah Tillemans maintiendront le contact avec le Comité romand.

Pour terminer, nous adressons un grand merci au bureau KONTEXTPLAN pour son hospitalité. Il met à notre disposition pour les séances de la rédaction sa salle de réunion idéalement située à Berne.

Pour la rédaction : Henri Leuzinger

3.2.2 Commission de formation professionnelle dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire

Sept apprenti-e-s en Suisse alémanique ont terminé avec succès durant l'été 2015 leur apprentissage de dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire à l'Ecole professionnelle de Zurich lors de la procédure de qualification. La moyenne des notes se situait à 4.6. Nous félicitons cordialement les jeunes diplômé-e-s.

Il s'agissait du deuxième cours après l'introduction du nouveau plan de formation. La procédure de qualification avec le travail pratique prescrit a fait ses preuves.

Neuf apprenti-e-s ont débuté durant l'été 2015 leur formation de quatre ans de dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire, tant dans des bureaux privés d'ingénieurs et de planification que dans des offices de planification communale et urbaine. Il s'agit là d'un nombre minimal pour permettre d'assurer à plus long terme la formation de dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire. Il serait souhaitable que d'autres bureaux et offices se joignent aux bureaux et offices qui forment déjà aujourd'hui des apprenti-e-s. En effet, l'expérience de ces dernières années montre que beaucoup de jeunes, après avoir suivi une formation initiale, continuent par une Haute Ecole spécialisée dans le domaine de l'aménagement du territoire. La Commission de formation professionnelle (CFP) vous fournit volontiers sur simple demande des informations plus détaillées sur le métier de dessinateur/trice CFC

orientation planification du territoire.

Une autre tâche de la CFP consiste à planifier et à organiser les cours interentreprises au nom de l'association professionnelle. La réalisation de cours conjointement avec les dessinateurs/trices de l'orientation architecture paysagère a fait ses preuves et est désormais bien établie. Le cours de 1^{ère} année est consacré au sujet « Nous débutons dans la profession », le cours de 3^{ème} année est mené sous la forme d'une semaine de projet thématiquement et le traitement d'une tâche concrète.

Tous les documents importants sur le domaine professionnel de la planification territoriale et de la construction ainsi que sur la formation de dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire peuvent être téléchargés à www.bbv-rbp.ch.

Markus Dauwalder, président CFP

3.2.3 Commission d'admission

Durant l'exercice passé, 52 demandes d'adhésion à la FSU et 9 demandes de passage à une autre catégorie ont été déposées, dont 30 ont pu être traitées par voie administrative. Les 31 demandes restantes ont été soumises pour examen à la Commission d'admission formée par Frank Argast et Dominique Robyr Soguel. En outre, six bureaux sont devenus membres bureaux.

Secrétariat général FSU

3.3 Formation

3.3.1 Prix FSU : distinction de travaux de diplôme

La FSU remet dans le cadre des mémoires de Bachelor du cursus d'aménagement du territoire de la Haute Ecole professionnelle d'ingénieurs de Rapperswil tous les ans un prix de reconnaissance. La FSU remet un prix à un travail qui se distingue par une vision et élaboration particulière d'un sujet touchant à l'urbanisme ou par le traitement particulièrement convaincant d'un sujet. Le comité avait renoncé à attribuer un prix en 2014. Il se réjouit d'autant plus de pouvoir remettre à nouveau en 2015 un prix. M. Dario Zallot a reçu le prix FSU 2015 lors de la cérémonie de clôture des études.

Le travail de Dario Zallot traite du possible développement du site Kunath à Aarau. Il comprend l'élaboration d'un concept de restructuration et de rénovation ainsi que la mise en œuvre grâce à des instruments de planification. Pour mener à bien de telles tâches, il s'agit d'abord d'identifier et de comprendre correctement les situations inhérentes à l'environnement donné et d'argumenter de manière raisonnée et concluante lors de toute la procédure. Dans le cas concret, il fallait conjuguer connaissances professionnelles, raisonnement logique, créativité, imagination et acribie dans l'exécution.

Dario Zallot a fait preuve d'autonomie dans le traitement de la tâche confiée, convaincu par son argumentation fondée, démontré de la créativité dans sa proposition de solution et appliqué d'excellentes connaissances professionnelles lors de la réalisation de la solution urbanistique choisie.

Le lauréat est en outre arrivé à présenter son travail au public dans le temps imparti de manière percutante et compréhensible. Toutes ces qualités sont très demandées dans la branche de l'urbanisme. Le travail très autonome, la solution créative et son élaboration très soignée ainsi que la présentation très professionnelle lui ont valu d'être distingué par le prix de la FSU.

La FSU félicite M. Dario Zallot pour son travail et lui souhaite également à l'avenir beaucoup de succès dans sa carrière professionnelle.

Beat Aliesch, comité FSU

3.3.2 Formation en aménagement du territoire en Suisse

Sur la base du rapport publié en 2014 par Paul Pfister (FSU, direction de projet), Francesca Pedrina (FSU) et Pierre Yves Delcourt (FSU) sur la situation de la formation en Suisse, les mesures concrètes suivantes ont été entreprises en 2015 :

- Mise en œuvre des recommandations d'une charte. Urs Steiger a rédigé un projet de charte sur mandat de l'ASPAN. Le projet a fait l'objet d'une discussion parmi les parties prenantes durant deux séances.
- Analyse approfondie de la situation de la formation. Anita Grams (directrice de cursus au sein de la Chaire d'aménagement du territoire de l'EPF Zurich) et Dirk Engelke (professeur à la Haute Ecole professionnelle de Rapperswil) ont commencé une analyse approfondie de la situation de la formation en matière d'urbanisme en Suisse, avec Hans-Georg Bächtold (secrétaire général de la SIA) et Frank Argast (président de la FSU) comme partenaires à la discussion. Les capacités de formation, la demande et l'offre sont au centre des préoccupations. Il s'agit d'en déduire des mesures pour renforcer les sites de formation existants, la formation initiale et le perfectionnement, ainsi que de coordonner l'offre de formations.
- Suite au manque de ressources en personnel du secrétariat général, la FSU n'a pas encore pu créer de plateforme commune sur Internet en 2015.

Frank Argast, président FSU

3.4 Représentations de la FSU

3.4.1 Assemblée des délégué-e-s de la SIA le 24 avril 2015 à Genève

J'ai assisté à l'Assemblée des délégué-e-s (AD) de la SIA pour y remplacer le président de la FSU. Ci-dessous un résumé succinct des sujets et décisions pertinentes pour la FSU :

- La contribution annuelle que les associations professionnelles doivent payer à la

SIA pour leurs membres qui ne sont pas membres de la SIA s'élève comme par le passé à CHF 10.-

- Suite à une proposition de l'AD de novembre 2012, la SIA a réalisé un bilan de l'organisation de la SIA. Les groupes professionnels étaient concernés au premier chef pour évaluer l'organisation. Le résultat était mitigé, l'impression s'est dégageé qu'il faut renforcer les groupes professionnels.
- Sur demande de la BGA/GPA (groupe professionnel architecture) les délégué-e-s ont décidé de réévaluer dans deux ans la révision totale de la SIA. J'ose espérer que la catégorisation des associations professionnelles au sein de la SIA fera alors à nouveau l'objet de réflexions.
- La SIA a désigné cinq domaines thématiques comme prioritaires pour les années 2015/16 :
- Formation, énergie, aménagement du territoire, marchés publics, procédures de planification et de construction.
- Projet „Avenir construction suisse“ (Zukunft Bauwerk Schweiz) : Ariane Widmer-Pham est la principale responsable de ce grand et nouveau projet. L'objectif de ce projet transdisciplinaire consiste à élaborer une stratégie holistique d'aménagement du territoire pour la Suisse à l'horizon de 2050. La SIA joue le rôle de chef de file, ensemble avec les Hautes Ecoles. Le D-Arch de l'EPF Zurich a déjà obtenu en 2015 le mandat pour le premier module. La SIA dispose d'un comité de pilotage interne pour élaborer les thématiques importantes à traiter en collaboration avec les associations et les groupes professionnels.

Katharina Ramseier, présidente sortante FSU

3.4.2 Groupe professionnel architecture de la SIA (BGA) – Conférence SIA des groupes professionnels

La FSU a participé en 2015 aux séances du Conseil BGA, ainsi qu'à la Conférence des groupes professionnels et aux séances du secteur « environnement ».

La BGA a organisé le 4 septembre 2015 une autre journée BGA, une manifestation interdisciplinaire de perfectionnement comprenant les arrêts suivants : Transjurane, installation de revalorisation des déchets Forsthaus Berne, salle de sport Weissenstein Berne.

Thomas Noack a informé la BGA au sein de la SIA sur la révision LAT II. La BGA estime que les points essentiels concernent une stratégie globale au niveau national et la garantie d'un aménagement adéquat des constructions hors zones à bâtir.

La BGA a décidé de scinder la thématique « environnement » en une section « énergie » et une section « aménagement du territoire » lors de la séance du Conseil le 29. 10. 2015 à Sierre. La FSU participera à l'avenir à la section « aménagement du territoire ».

En outre, Dörte Aller de la SIA, en charge de la thématique des dangers naturels, est venue se présenter à la BGA.

La conférence des groupes professionnels du 30.10.2015 à Sierre était entièrement consacrée au Building Information Modeling (BIM). Le membre du comité de la SIA et professeur à l'EPF Sacha Menz est chargé de la thématique au sein de la SIA. Il a fondé une table-ronde pour débattre de BIM. La SIA a déjà élaboré les éléments clés concernant le développement futur des procédures de planification et de construction et les a soumis à une consultation interne. Une commission est en train d'élaborer parallèlement le cahier technique 2051, permettant de mieux comprendre la méthodologie BIM.

La SIA s'intéresse fortement au sujet. D'une part, il s'agit de savoir comment faire de sorte que les planificateurs/trices puissent tirer profit au mieux de BIM, d'autre part, d'explorer le potentiel résultant de BIM pour les architectes et les planificateurs/trices.

Frank Argast, président FSU, Katharina Ramseier, présidente sortante

3.4.3 Groupe professionnel environnement (BGU) de la SIA

Le groupe professionnel « environnement » (BGU) de la SIA réunit au sein de l'association les spécialistes des domaines de la géologie, de la géomatique avec gestion du territoire, de la mensuration et des informations géographiques (par ex. SIG), du génie rural, de la foresterie, de l'environnement et de l'aménagement du territoire. En tant qu'un des deux petits groupes professionnels la BGU a droit, depuis la révision des statuts de la SIA, à quatre voix de délégué-e-s, qu'elle a attribuées aux associations professionnelles CHGEOL, Geosuisse, Forêt et SVU-ASEP (association suisse des professionnels de l'environnement). Comme il importe au groupe professionnel d'aménager – en collaboration avec les architectes – de manière holistique les espaces hors des zones à bâtir, son Conseil inclut également les deux associations professionnelles FSAP (Fédération suisse des architectes paysagers) et FSU (Fédération suisse des urbanistes). Ce travail inter- et pluridisciplinaire a donné d'excellents résultats ces dernières années.

La BGU essaie de placer l'aménagement de l'environnement et donc l'ensemble du paysage dans un cadre interdisciplinaire, écologique et respectueux des ressources naturelles. Pour cela, le BGU coordonne et communique non seulement entre les six associations professionnelles précitées, mais aussi avec les trois autres groupes professionnels de la SIA, avec le secrétariat et le comité. Ce dernier est intégré dans toutes les activités déployées grâce à une représentation au sein du Conseil. Le BGU se réjouit que ses thématiques sont relayées de manière efficace dans le comité de la SIA par le géologue Daniele Biaggi et l'architecte-aménagiste Ariane Widmer Pham. Il constate avec plaisir que le comité de la SIA inclut de plus en plus les préoccupations environnementales dans son travail stratégique.

En 2015, le BGU s'est essentiellement consacré aux sujets des dangers naturels, à la stratégie paysage en tant qu'élément de l'espace territorial suisse à l'avenir, à la charte « Honoraires équitables pour des prestations qualifiées » et à la révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP).

Fritz Zollinger, président BGU et membre FSU, Esther Casanova, représentante FSU au BGU

3.4.4 constructionsuisse groupe planification

constructionsuisse, l'organisation faîtière de la branche de la construction, regroupe près de 70 associations et organisations professionnelles. Ces dernières se divisent en quatre groupes de base constitués en tant qu'associations autonomes. La FSU est membre du groupe de base planification.

La FSU a participé en 2015 aux assemblées plénières de printemps et d'automne ainsi qu'aux séances du groupe de base planification. Les associations membres échangent surtout des informations lors de ces séances. Les sujets prédominants étaient les suivants : honoraires, manque de personnel qualifié et marchés publics. Pour les membres de la FSU, il est intéressant de constater que les associations avec de nombreux membres (par ex. la SIA ou l'USIC) du groupe de base planification investissent de gros moyens lors des négociations avec les maîtres d'ouvrage publics (KBOB) ou s'engagent avec force contre la politique des bas prix menée par certains mandants et sur les marchés publics. La FSU profite de cet engagement et peut faire valoir ses positions lors des réunions et dans le cadre de prises de positions. Au vu de l'actualité, la FSU a lancé une discussion sur le sujet de l'aménagement du territoire dans le sous-sol. Diverses organisations au sein du groupe de base planification sont intéressées par une analyse approfondie de ce défi ainsi qu'à développer une position commune pour coordonner les activités.

Frank Argast, président FSU, représentant FSU dans le groupe de base planification

3.4.5 Table ronde culture du bâti

La SIA a initié en 2010 une table ronde sur la culture du bâti. Déjà en 2011, cette dernière a publié un manifeste sur la culture du bâti. La table ronde réunit désormais des membres actifs issus de neuf domaines sociétaux.

J'ai participé en tant que représentante de la FSU aux séances, au dîner culture du bâti dans la Maison des religions à Berne et à la manifestation organisée lors de la session parlementaire. Cette dernière a eu lieu après que le parlement a inclus pour la première fois la culture du bâti contemporain et le domaine de la culture du bâti dans la politique culturelle de la Confédération dans le message 2016-2020 sur la culture. Isabelle Chassot, la directrice de l'Office fédéral de la culture (OFC) a mentionné l'élaboration d'une stratégie interdépartementale pour la culture du bâti. L'OFC se concentrera sur trois axes d'actions :

- Des bâtiments exemplaires appartenant à la Confédération, se distinguant par une qualité élevée de culture du bâti
- Le domaine de l'aménagement du territoire avec des exemples des meilleures pratiques, en particulier dans le domaine du développement vers l'intérieur
- La transmission de connaissances dans la formation professionnelle, en particulier pour l'artisanat du bâtiment.

L'aménagement du territoire est donc reconnu comme condition préalable importante pour la création de culture du bâti. La FSU avait d'ailleurs développé ce point dans sa prise de position sur le message sur la culture.

Katharina Ramseier, présidente sortante FSU

3.4.6 REG A et B des aménagistes – Commission d'admission de la SIA

L'année 2014 avait été marquée par la signature d'un nouveau contrat avec la Confédération ainsi que d'un nouveau recueil de dispositions. Le nouveau contexte politique et légal, national et international avait rendu nécessaire la mise à jour du cadre réglementaire. En 2014, les Commissions d'examen des Aménagistes, des Architectes paysagistes et des Architectes d'intérieur ont repris leur travail. Cette étape importante a marqué la fin de la restructuration et le début d'une nouvelle ère pour le REG. Pour garantir la consolidation de l'institution et permettre de nouveaux développements au REG, un nouveau site internet a été développé et mis en service à la fin du mois de novembre 2014. Les Instructions spécifiques pour l'évaluation des dossiers de candidature dans chaque domaine professionnel ont été mises à dispositions sur le site dès le printemps 2015. Conformément aux accords avec la Confédération, une société indépendante, mandatée par le SEFRI, a débuté en septembre 2014 l'examen des procédures a et livré son rapport final en avril 2015. Les principaux résultats, globalement positifs, ont pu être présentés lors du Conseil de Fondation du mois de mars 2015. La Confédération ainsi pu établir les détails de la future collaboration et du soutien financier. Le Conseil de Fondation a examiné le thème de la revalidation de l'inscription, après consultation des organisations professionnelles. Favorable sur le principe, la FSU ne souhaite pas imposer plus de contraintes dans le REG des aménagistes que dans celui des autres professions. Les autres associations, elles, se sont exprimées contre le projet ou étaient très réservées. La priorité reste l'admission dans le registre et l'efficacité de la conduite de la procédure au niveau du secrétariat. A cet égard, il existe encore une marge de progression.

Courant 2015, la commission d'examen des aménagistes REG A/B et le bureau ont été convoqués deux fois pour traiter les dossiers en cours et pour finaliser un projet de courrier aux Hautes Ecoles, afin de mettre à jour les données relatives au cursus de formation permettant une admission directe au REG. Des rencontres sont prévues pour le courant 2016.

La commission d'admission de la SIA s'est réunie pour la première fois en février 2015 pour poser les bases de la collaboration. Aucune demande à traiter n'a été déposée au cours de l'année.

Dominique Robyr Soguel, comité FSU, représentante FSU au Conseil de fondation REG ; membre de la commission d'examen et du comité du registre des aménagistes – commission d'admission de la SIA

3.4.7 Conseil de l'organisation du territoire (COTER)

Le COTER est une commission extra-parlementaire, que le Conseil fédéral a instaurée le 2 juin 1997. Elle a pour tâche de promouvoir la cohérence dans la politique d'organisation du territoire ainsi que la coordination entre aménagement du territoire, politique régionale et politiques sectorielles. Le Conseil fédéral élit tous les 4 ans les membres du COTER. Ces derniers se rencontrent au minimum quatre fois par an pour des séances plénières pour discuter des sujets d'actualité de la politique et de coordination de l'organisation du territoire ainsi que d'élaborer des recommandations et des prises de position, tout en entretenant un échange d'informations régulier.

Fin 2015 la COTER a adopté un rapport élaboré en commun avec la Commission fédérale de lutte contre le bruit (CFLB) « Lutte contre le bruit et aménagement du territoire, bases, positions, axes ». Ce document est le résultat d'une collaboration de deux ans avec la CFLB. Lukas Bühlmann de l'ASPAN a été mandaté pour écrire ce rapport. En partant du principe que l'aménagement du territoire et la lutte contre le bruit visent les mêmes objectifs et qu'il faudrait éviter la production de bruit, le rapport montre des approches pour surmonter de manière durable à l'avenir les conflits d'intérêt surgissant aujourd'hui dans la pratique entre les deux domaines.

Le COTER a également traité le projet „Agglosuisse“, soit la nouvelle définition des agglomérations par l'Office fédéral de la statistique (OFS), et déclaré que cette définition d'une agglomération basée sur une base de données réduite (habitants, emplois, nuitées) ne saurait être utilisée comme base de données primaire pour prendre des décisions politiques, en particulier dans les domaines de l'aménagement du territoire, des investissements pour les infrastructures et les projets d'agglomération. Il faudrait élaborer une définition qui rende justice à la complexité des agglomérations avec leurs liens spatiaux à multiples niveaux, par exemple dans les domaines de la société, de l'économie, de l'urbanisme et des infrastructures.

Le COTER s'est intéressé en 2015 à d'autres sujets tels que la gouvernance pour les territoires d'action d'importance nationale, le projet pilote « territoires d'action » de l'ARE, le questionnement du terme de compétitivité, de nouveaux aspects de l'économie régionale (économie résidentielle et présente), l'évolution de l'habitat et l'aménagement du paysage ainsi que la politique d'innovation de la Confédération, sans toutefois avoir terminé leur traitement.

Une évaluation brève externe sur le travail du COTER dans le cadre de la vérification des commissions extra-parlementaires a incité le Conseil à réfléchir à son rôle, à sa méthode de travail et à son impact (rétro- et perspective). Nous sommes arrivés à la conclusion qu'il faut « aiguiser » le profil du COTER afin d'être le plus utile possible au Conseil fédéral et à l'administration fédérale. À l'avenir, la détection précoce de questions et de sujets en relation avec l'aménagement du territoire formeront le point fort de la COTER. Les tâches essentielles comprendront entre autres l'évaluation préventive de tendances spatiales influençant la conception et le développement d'une politique d'urbanisme. En font partie en particulier :

- La détection précoce d'évolutions territoriales essentielles ainsi que de leurs facteurs d'influence,

- La reconnaissance de « zones d'ombre » de politiques ayant une influence sur l'aménagement du territoire,
- Le traitement de questions de principes du développement territorial,
- Assurer la coordination entre l'administration et la recherche en Suisse / à l'étranger dans le domaine du développement territorial,
- L'examen d'options d'action correspondantes,
- La conception de nouvelles stratégies de politique d'organisation du territoire,
- Des recommandations pour la mise en œuvre de stratégies.

Fin 2015, à la fin de la législature de quatre ans, la composition du COTER a été renouvelée. Désormais Lukas Bühlmann présidera le COTER.

La FSU était représentée durant le dernier exercice par les personnes suivantes au COTER : Fabio Giacomazzi (président), Katharina Dobler, René Hutter, Hans-Georg Bächtold et Lukas Bühlmann.

Fabio Giacomazzi, président du Conseil de l'organisation du territoire jusqu'à fin 2015

3.4.8 ISOCARP

L'organisation internationale des planificateurs régionaux et urbanistes ISOCARP a fêté cette année ses 50 ans avec un congrès extraordinaire : elle a organisé dans 12 villes aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne des ateliers locaux de deux jours pour y discuter des défis dans la planification depuis l'échelon local jusqu'au niveau mondial. Suite à quoi la partie centrale du congrès a eu lieu pendant deux jours à Rotterdam. Des représentant-e-s des administrations des villes et des ONG ont donné un aperçu des pratiques et us de la planification à l'échelon local. Les participant-e-s ont d'abord présenté leurs thèses avant de mener des discussions en groupes formés à la fois d'experts internationaux et de parties prenantes locales afin de favoriser l'échange.

La partie centrale du congrès a permis d'échanger les connaissances acquises : en se référant à la devise du congrès "Cities Save the World : Let's Reinvent Planning" des experts ont présenté dans leurs exposés des processus d'urbanisation rapides dont l'auditoire a ensuite débattu le pour et le contre. À la fin de la discussion une évidence a surgi : les villes revêtent un rôle très important en tant que moteur dans toutes les dimensions du développement territorial : société, économie, culture. Cependant ce rôle ne se reflète pas (encore) suffisamment dans la planification.

Susanne Fischer et Nicole Wirz, les responsables de UN-Habitat III Task Force, ont dirigé un atelier sur les objectifs de UN-Habitat III lors d'un matchmaking. Elles ont rassemblé les expériences et propositions des nombreux participant-e-s issu-e-s de tous les continents pour en extraire un document de thèses avec 10 principes pour la planification de la prochaine décennie.

Publications en 2015 :

«Ten Years of UPATS : reflections and results», 2015, ISBN 978-3-7281-3717-3
Autoren: Scholl, Bernd, Dubbeling, Martin, Perić, Ana
vdf Hochschulverlag AG de l'EPF Zurich

Nicole Wirz Schneider, présidente ISOCARP Suisse

3.4.9 ECTP-CEU

L'ECTP-CEU a été fondé en 1985. Elle vise à l'intégration européenne et, plus particulièrement dans notre domaine, à renforcer la planification territoriale. Notre tâche est de protéger les acquis.

En résumé, lors de l'Assemblée générale des 25 et 26 avril à Budapest, les délégués représentant tous les pays membres ont adopté les comptes 2014 et le budget 2015, accepté l'adhésion de nouveaux membres, discuté de la préparation de la biennale des villes européennes devant se tenir à Dublin en octobre 2015, de la charte européenne de la démocratie participative en cours de finalisation, de l'atelier des jeunes urbanistes dont les équipes constituées représentaient en 2015 dix pays membres (aucune équipe suisse), de la dissémination de la charte de l'urbanisme européen (traduction allemande et italienne en question), du grand prix européen de l'urbanisme 2016 (dont Isabel Girault du Canton de Genève a été désignée membre du jury) et des prestations de l'ECTP-CEU à ses membres : annuaire des associations nationales membres (en cours de rédaction), observatoire des appels d'offres européens (en période test), liste d'experts, etc.

Lors de l'Assemblée générale du 17 octobre 2015, la charte européenne de la démocratie participative a été formellement adoptée (traduction en français et allemand en cours), un premier débriefing de la biennale des villes européenne a été fait et un rapport sur le changement climatique a été présenté.

Pierre Yves Delcourt, président FSU Romandie et membre du comité FSU

3.4.10 Réseau développement territorial (autrefois Association normes d'aménagement ANAT)

L'« Association normes d'aménagement ANAT » a été officiellement dissoute lors de l'Assemblée du 11 septembre 2015 à Berne. L'orientation étroite de l'association visant à créer de nouvelles normes a déjà été critiquée en 2014 comme n'étant plus adaptée à notre époque. L'association a, d'une part, rempli sa mission en publiant les normes 421, 422 et 423 (désormais inscrites dans l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la terminologie dans le domaine de la construction AIHC). D'autre part, les travaux pour les normes 424, 425 et 426 ont été abandonnés. Les membres de l'ancienne ANAT ont décidé lors de la dissolution de l'association de fonder un organe informel du nom de « Réseau développement territorial ». Le but visé est d'échanger des informations entre les associations de planification et les sites de formation, de discuter et de coordonner des questions et des tâches actuelles d'aménagement du territoire, en particulier la formation de spécialistes en urbanisme.

Le réseau constituera, le cas échéant, des groupes de travail, et lancera des projets. Des rencontres annuelles sont prévues. La présidence sera tournante, la FSU prendra la première présidence de deux ans dès 2016. La VLP-ASPAN, que nous remercions ici, se chargera du secrétariat et assurera ainsi la continuité de l'organe. La composition du réseau est élargie : outre les institutions qui y siégeaient déjà (BPUK/DTAP, COSAC, ARE, FSU, SIA, ASPAN, EPFZ, EPFL et HSR), l'Union des villes, l'Association des communes ainsi que la Haute Ecole de Lucerne participeront dorénavant à cet organe.

L'Assemblée a également décidé de l'utilisation de la fortune de l'ancienne association. L'« Association normes d'aménagement ANAT » disposait lors de sa dissolution d'une fortune de CHF 90'851.65. L'argent sera utilisé comme suit :

- Projet de formation de spécialistes en urbanisme (charte, programme d'impulsion et lobbying) : CHF 40'000 (à titre fiduciaire à la VLP-ASPAN).
- Plateforme internet métiers de l'aménagement du territoire (choix de carrière pour les jeunes : CHF 20'000 (à la FSU)
- Élaboration d'une nouvelle recommandation SIA pour des planifications urbanistiques expérimentales : CHF 20'000 (à la SIA)
- Coordination des futurs travaux du réseau et financement de petits projets d'entente avec le réseau : CHF 10'851.65 (à titre fiduciaire à la VLP-ASPAN).

Le Réseau développement territorial s'attaquera en premier lieu à l'élaboration d'une charte sur la formation des spécialistes en urbanisme et à un programme d'action pour améliorer la situation de la formation.

Frank Argast, président FSU, représentant FSU dans le nouveau Réseau développement territorial

3.4.11 Chance Raumplanung / aménagement du territoire : une opportunité à saisir : discussions d'atelier 2015

19 juin 2015 à Andermatt : Le site touristique d'Andermatt – quelles leçons l'aménagement du territoire peut-il en tirer ?

Direction : Wilhelm Natrup, ARE ct. Zurich et Peter Keller
Administration : Silvia Keist, Office du développement territorial ct. Zurich
Participation: 50 personnes
Programme : Exposés brefs et visite

Heidi Z'graggen, présidente du Conseil d'Etat du canton d'Uri, a salué les visiteurs/teuses au nom du gouvernement cantonal et exposé les grands espoirs d'un changement structurel liés à ce projet, afin que la vallée d'Ursern se mue d'une garnison en une destination de tourisme fréquentée toute l'année.

Au lieu d'Ihab Morgan, Head Destination Planning Andermatt Swiss Alps, qui avait un empêchement, l'architecte Max Germann, qui accompagne le projet, a expliqué la création et le développement du projet durant les dix dernières années. Quelques chiffres pour la destination touristique : périmètre total env. 1,5 mio. de m², 490 ap-

partements et 20 à 30 villas, 6 hôtels (844 chambres), un parcours à 18 trous, un centre sportif, un centre commercial ; en tout env. 1,8 mrd. \$ d'investissements.

L'aménagiste cantonal d'Uri, Marco Achermann, a montré comment le petit canton a su maîtriser efficacement l'immense projet grâce à une utilisation judicieuse des instruments d'aménagement du territoire disponibles – correctement du point de vue urbanistique, politiquement légitimé et surtout sans procès.

L'exposé du maire d'Andermatt, Roger Nager, a cependant montré que les administrations communales arrivaient aux limites de leurs capacités dans un système de milice face à des projets d'une telle dimension.

Finalement Damjan Jerjen, aménagiste cantonal du Valais, a placé le projet dans le plus grand cadre de la « Stratégie territoriale des espaces alpins en Suisse. »

Lors de la discussion finale entre les orateurs/trices et les participant-e-s sous la direction de Wilhelm Natrup, aménagiste cantonal zurichois, les évaluations du projet différaient beaucoup. Certains ont questionné le sens même d'un tel projet. Alors que d'aucuns encensaient le projet et d'autres le refusaient catégoriquement, la majorité a exprimé un optimisme prudent. Cependant la qualité urbanistique / architecturale ainsi que l'état intermédiaire peu réjouissant de l'aménagement actuel ont été critiqués.

Bilan : le système d'aménagement du territoire suisse permet en principe de faire face également à des projets de très grandes dimensions, pour autant que les instruments et procédures à disposition soient utilisés de manière intelligente et persistante.

La discussion d'atelier a résulté en une suite inattendue, mais réjouissante. Inspirée par notre manifestation, la présidente du Conseil d'Etat Heidi Z'graggen a invité au mois de novembre l'initiant Samih Sawiris et env. 40 personnes concernées par le projet pour établir un bilan intermédiaire après 10 ans de planification, de projection et de réalisation. Peter Keller a pu présenter à cette occasion les résultats les plus importants de la discussion-atelier.

2 octobre 2015, gare de Bâle St. Jean et IBA Bâle 2020 :

Tangente nord Bâle – un moteur du développement vers l'intérieur ?

Direction : Thomas Noack, Office de l'urbanisme Liestal et Peter Keller

Administration : Société suisse des ingénieurs et architectes SIA : SIA-Form

Participation : 30 personnes

Programme : Exposés brefs et visite

Le directeur des routes nationales du canton de Bâle-Ville, Peter Altherr, a donné un aperçu de 50 ans de planification, de conception et de réalisation très complexe de cet important projet d'infrastructures au milieu des quartiers très animés du nord de Bâle (autoroute urbaine A3, 3.2 km, coûts : 1.55 mrd. CHF).

L'aménagiste cantonal de Bâle-Ville, Martin Sandtner, a expliqué les mesures d'assainissement et de mise en valeur urbanistiques réalisées au cours de ce projet d'infrastructures.

Peter Jossi, président du secrétariat du quartier Bâle-Ouest, a ensuite jeté un coup d'œil sur les effets que ces longs travaux ont eu pour la population et les artisans établis dans la zone.

La visite de la zone de projet (partie Volta) commentée par les orateurs a permis de comparer les objectifs du projet et la réalité sur place.

Les impressions gagnées grâce aux exposés et à la visite sur place ont pu être approfondies dans la discussion finale sous l'égide de Thomas Noack avec les orateurs et les participant-e-s.

Monica Linder-Guarnaccia, directrice IBA Bâle 2020, a placé le projet tangente nord dans le contexte de l'exposition internationale d'architecture IBA Bâle 2020, qui est intitulée « Croître ensemble au-delà des frontières ».

Bilan : Les objectifs urbanistiques liés au projet n'ont été atteints que partiellement – dix ans après l'achèvement de la construction. D'autres mesures urbanistiques sont nécessaires.

Deux discussions-ateliers sont prévues pour 2016.

Francesca Pedrina, membre du comité FSU, Peter Keller

3.4.12 Séance commune COSAC, FSU, SIA, ARE, VLP-ASPAN

La réunion COSAC, FSU, SIA, ARE, VLP-ASPAN a eu lieu le 25 juin à la Maison des cantons à Berne. Cette séance commune annuelle revêt une grande importance pour la FSU, car elle réunit toutes les associations influentes pour discuter et s'accorder sur les sujets d'importance pour l'aménagement du territoire en Suisse. En 2015 les sujets suivants ont été abordés (entre autres) :

1. Mise en œuvre de la LAT 1, développement vers l'intérieur et densification. Les offices cantonaux estiment que les sujets du développement vers l'intérieur et de la densification absorbent beaucoup de ressources en ce moment. Les communes rurales sont tout autant concernées que les centres et les villes. Le sujet du développement vers l'intérieur demande du travail de sensibilisation, de formation et de perfectionnement professionnel. La discussion sur le développement vers l'intérieur et la densification doit être menée en premier lieu à l'échelon de la commune. Il appartient aux planificateurs/trices de présenter des solutions innovantes et adaptées à notre temps. L'époque des plans de zone classiques est révolue. Il faut établir une nouvelle forme de coopération entre les propriétaires fonciers, les investisseurs, les aménagistes et les autorités (communes). Les aménagistes doivent pouvoir compter sur une bonne formation initiale et un perfectionnement adéquat pour maîtriser les domaines du développement vers l'intérieur et de la densification. La VLP-ASPAN observe que les congrès et formations relatifs à ces sujets sont très demandés, mais elle arrive

aux limites de ses capacités. D'autres activités sont annoncées ou discutées :

- La FSU examine l'opportunité de se concentrer avec l'assurance-qualité destinée aux spécialistes de l'aménagement du territoire (en particulier aux membres bureaux de la FSU) sur le développement vers l'intérieur et la densification.
- Le nouveau réseau développement territorial sera également actif dans ce domaine.
- L'ASPAN s'adresse avec son programme de formation initiale et de perfectionnement en particulier aux communes pour leur présenter de bons exemples de solutions innovantes.
- À l'échelon des cantons chaque canton doit élaborer sa propre campagne de mise en œuvre et de sensibilisation. L'intérêt d'une collaboration sera approfondi au sein de la CORAT (exposition ou matériel commun).
- L'ARE informe que la Conférence tripartite sur les agglomérations devrait lancer un programme national d'impulsion, consistant en 3 modules : formation, perfectionnement, coaching. Ce programme s'adresse aux autorités cantonales.

2. Recherche dans le domaine du développement territorial : les présents s'accordent sur le fait qu'il est difficile de transférer les résultats de la recherche à la pratique. Il existe un clivage entre la recherche dans les Hautes Ecoles et l'application dans la pratique. Le Réseau développement territorial est l'organe adéquat pour aborder cette problématique. Mais non seulement la recherche, l'enseignement et la pratique doivent mieux coopérer, mais aussi les Hautes Ecoles entre elles. Dû aux modifications de lois déjà réalisées, mais aussi à venir, de nombreuses questions surgissent auxquelles les femmes et hommes sur le terrain cherchent des réponses. Dans la pratique un grand travail de développement appliqué a lieu, mais les résultats ne sont pas analysés méthodiquement. On suggère d'annoncer les thèmes que la recherche devrait explorer selon l'avis des praticien-ne-s. Les mémoires de master ouvrent des possibilités efficaces de monter, d'entretenir une coopération avec les chaires et surtout d'obtenir rapidement des résultats. La section romande de la FSU a mené en juin 2015 en collaboration avec l'Université de Lausanne une conférence sur : « La recherche en urbanisme et les nouveaux défis en aménagement du territoire ».

3. LAT 2 : Maria Lezzi, la directrice de l'ARE, informe sur les résultats de la consultation. 220 prises de position ont été déposées. En général elles réclament une décelération et une concentration sur les sujets vraiment essentiels, comme par ex. les constructions hors de la zone à bâtir. En effet, l'urbanisation hors des zones à bâtir reste intense et les infrastructures consomment beaucoup d'espace. Au lieu et place d'une nouvelle régulation sur les terres arables et les surfaces d'assolement, il vaudrait mieux renforcer le plan sectoriel des surfaces d'assolement. Le traitement futur devrait se faire en étroite collaboration avec les cantons et les expert-e-s.

Frank Argast, président FSU

4 Prises de position

La FSU a pris position durant l'exercice passé sur les propositions suivantes :

- Modification de la loi sur la formation professionnelle (LFPr) : renforcement de la formation professionnelle supérieure
- Deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT II).

Les prises de positions complètes peuvent être consultées sur le site web www.f-s-u.ch.

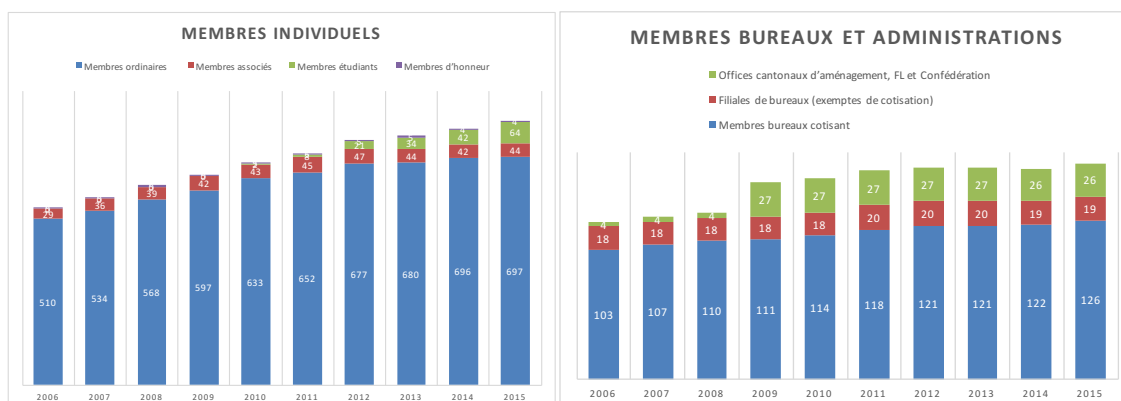
Secrétariat général FSU

5 Comptes annuels

Comptes de pertes et profits 2015 de la FSU (annexe à l'invitation à l'Assemblée générale)

6 Effectifs des membres

	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Membres ordinaires (MO)	697	696	680
Membres d'honneur MO	4	4	5
Membres associés	44	42	44
Membres étudiants	64	42	34
Total membres individuels	809	784	763



Évolution des effectifs des membres individuels et des membres bureaux et administrations 2006-2015

21/28

	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Membres bureaux cotisant	126	122	121
Filiales de bureaux (exemptes de cotisation)	19	19	20
Total membres bureaux	145	141	141
Offices cantonaux d'aménagement, FL et Confédération (contribution forfaitaire)	26	26	27

Secrétariat général FSU

7 Rapports des sections

7.1 FSU MITTELLAND (PLATEAU)

Exercice 2015 : discussions-ateliers, prises de position et représentations

7.1.1 Manifestations

Nous avons organisé cinq manifestations en 2015 :

Soirée cinéma le 29 janvier 2015

La FSU Mittelland (Plateau) a commencé l'année 2015 avec de nouvelles visions : nous avons projeté le 29 janvier le film « the human scale » du réalisateur Andreas M. Dalsgaard au château de Köniz – suivi par un Apéro riche. Le film présente les fantastiques possibilités qui s'offrent aux urbanistes et aux architectes de créer des visions d'une vie urbaine conviviale et durable. Le co-président Markus Hofstetter a pu accueillir près de 40 membres de la FSU Mittelland, qui ont beaucoup apprécié le documentaire.

Manifestation du 26 mars 2015 « La société à 2000 watts – de la vision à la réalité »

La discussion-atelier « La société à 2000 watts » qui servait de programme d'accompagnement à l'Assemblée générale 2015 a attiré plus de 30 personnes.

Un-e habitant-e en Suisse consomme en moyenne 6'000 watt d'énergie primaire et produit 8,5 tonnes d'émissions de CO₂. La société à 200 watts vise à une utilisation durable des ressources et des énergies ainsi qu'à une répartition mondiale équitable de ces dernières. D'ici l2100 la consommation devrait être abaissée à 2000 watts et les émissions de CO₂ réduites à une tonne par habitant-e. Si nous entreprenons aujourd'hui les mesures nécessaires, la société à 2000 watts pourrait devenir une réalité en 2100.

Thomas Blindenbacher, Amstein + Walthert SA, Zurich, Service spécialisé en société à 2000 watts et Bruno Hösli, Planar SA, Zurich, membre de la commission SIA 2040, nous ont introduit au sujet et expliqué le chemin vers l'efficacité énergétique de la

22/28

SIA. Renato Bomio, Biens immobiliers de la ville de Berne, et Patricia Buergi, CSD Ingenieurs, ont montré comment ces objectifs sont mis en œuvre à Buempliz sur le site "Stöckacker Süd".

Manifestation du 11 juin 2015 « Obtenir plus avec moins – une visite de StattLand à Liebefeld /Koeniz uniquement pour les membres de la FSU Mittelland »

Le 11 juin 2015 la FSU Mittelland a convoqué ses membres à une manifestation très particulière : l'association StattLand a inauguré son tout nouveau parcours pédestre portant le titre « Obtenir plus avec moins » à Liebefeld /Koeniz en exclusivité pour les membres de la FSU Mittelland.

Près de 35 personnes ont saisi l'opportunité de discuter de diverses propositions sur les sujets de la société à 2000 watts, du développement vers l'intérieur ou encore de la sobriété et de visiter des lieux plus ou moins connus à Liebefeld. L'Office de planification de Köniz a enrichi la visite par des informations supplémentaires, de sorte que toutes et tous les participant-e-s ont pu développer de nouvelles perspectives. Les discussions se sont poursuivies lors de l'excellent Apéro riche – en agréable compagnie lors d'une soirée clémente.

Manifestation du 17 septembre 2015 « L'espace réservé aux eaux – nouvelle législation et mise en œuvre dans le plan de zone »

Les planificatrices et les planificateurs de notre section ont été confrontés ces derniers mois à la nouvelle législation sur l'espace réservé aux eaux et à sa mise en œuvre. Le 17 septembre la manifestation de la FSU Mittelland intitulée « L'espace réservé aux eaux – nouvelle législation et mise en œuvre dans le plan de zone » a pu répondre à certaines questions. Jörg Bucher, directeur génie hydraulique, chef de projet des « Planifications stratégiques 2011-2014 selon LEaux et OEaux » et Jörg Wetzler, georegio SA, co-auteur de l'aide-mémoire « Espace réservé aux eaux » du canton de Berne, ont expliqué les nouvelles dispositions, donné des conseils pour la mise en œuvre dans la pratique et répondu aux questions des env. 35 personnes présentes.

Manifestation du 12 novembre 2015 « L'environnement de l'habitat en point de mire : de la qualité au lieu d'une surface résiduelle »

Tout le monde parle du développement vers l'intérieur – mais quel est l'impact de la tendance actuelle vers des lotissements plus denses sur la qualité de l'environnement de l'habitat ? Le séminaire d'automne de la FSU Mittelland, mené conjointement avec la Fédération suisse des architectes paysagistes FSAP du groupe régional Berne-Soleure, était consacré à ce sujet.

Trois exposés ont éclairé la thématique, chacun sous un angle différent. Les questions suivantes ont été abordées à l'aide d'exemples concrets issus de la pratique : Comment l'environnement autour des habitations a-t-il évolué durant les dernières décennies ? Comment définir la qualité dans les espaces verts / dans l'environnement autour des habitations ? Comment planifier et préserver un environnement autour des habitations de qualité - en particulier sous la pression de la densi-

fication ultérieure ? Avec quels instruments, à quels échelons, par quelles procédures ? Quelles approches choisir pour assurer de manière contraignante la qualité désirée lors de la procédure de planification et de la réalisation ? Existerait-il un conflit d'objectifs entre la protection du patrimoine, l'aménagement du territoire et l'architecture paysagère ?

Les trois oratrices et orateurs Claudia Moll, EPFZ, Karl Stammnitz, chef conseils espaces verts, Grün Stadt Zürich, et Andy Schönholzer, Westpol architectes paysagistes, Bâle, ont fait part de leurs expériences et montré des exemples divers, de sorte que tant les architectes paysagistes que les aménagistes ont pu ensuite goûter avec plaisir à l'apéritif.

7.1.2 Prises de position

La FSU Mittelland a élaboré les prises de position suivantes en 2015 :

Participation au plan sectoriel en matière d'extraction de matériaux, de décharges et de transports (EDT), région Berne Mittelland/Plateau (mai 2015)

Le comité de la FSU Mittelland estime que le plan sectoriel repose sur des bases plausibles et soutient en principe les points, dont la coordination est réglée. Il soutient en particulier les coordinations réglées à l'échelon supérieur et la procédure pour peser les intérêts en jeu. Les feuillets de coordination par site et la pesée d'intérêt par site ne soulèvent en général pas de critique non plus.

Participation à la conception régionale des transports et de l'urbanisation de 2ème génération (CRTU II), région Berne Mittelland/Plateau (mai 2015)

Le comité de la FSU Mittelland estime que la composition de la CRTU et la procédure lors de l'élaboration reposent sur des bases plausibles et compréhensibles. En ce qui concerne le chapitre « situation actuelle, situation de référence en 2030 et besoins d'actions » il se permet la remarque que les pronostics de croissance sont élevés. Beaucoup de communes ont axé leur évolution démographique dans leurs plans de zone sur les pronostics de croissance de la CRTU I et sur le plan directeur en vigueur. De trop grandes réserves de zones à bâtir risquent ainsi d'être créées suite à ces pronostics.

Le comité se montre critique face aux objectifs et stratégies de la CRTU II. L'objectif principal énoncé est l'urbanisation vers l'intérieur. Or, le classement de nombreuses zones d'élargissement de l'habitat pour un développement à plus long terme nous rendent sceptiques. Nous suggérons d'augmenter les valeurs de référence de la densité d'utilisation de l'espace en vue de favoriser une diminution des besoins en terrains à construire et de promouvoir le développement vers l'intérieur. Il est probable que la densité d'utilisation de l'espace dans les régions en pleine expansion dépasse déjà aujourd'hui celle proposée dans le projet de conception régionale.

Le comité suggère de renforcer les contenus des fiches de mesure (en particulier la S2) afin de pouvoir réaliser le scénario-cible. L'objectif devrait consister à déterminer en commun avec les communes une orientation commune. Le comité salue

l'instrument proposé des plans de zones régionaux. Cela permettrait de simplifier l'organisation et d'obtenir de meilleures structures.

Le comité salue l'introduction du SIG sur le web, car ce dernier permet une manipulation des mesures et aires simple, conforme aux besoins des praticien-ne-s.

Prise de position sur la seconde étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (mai 2015)

Pour donner plus de poids à la prise de position sur la 2ème étape de la LAT, le Comité de la FSU Mittelland a soutenu la prise de position de la FSU Suisse. Cette dernière est en principe d'avis qu'il faut adapter ou compléter certains points contenus dans la LAT. La proposition soumise est cependant encore immature, surchargée et pas indispensable pour maîtriser les défis les plus importants et urgents en matière d'aménagement du territoire. Même si le projet contient quelques éléments acceptables, les défauts l'emportent largement. La FSU refuse pour ces raisons la proposition.

Participation au plan directeur cantonal de Soleure (octobre 2015)

Selon le comité de la FSU Mittelland le plan directeur cantonal de Soleure est un instrument de planification très détaillé et par là très complexe. Cette complexité et le degré de détail très élevé restreint fortement la marge de manœuvre des communes déjà à l'échelon du plan directeur. Le plan directeur proposé ne crée pas seulement les conditions cadre pour une pesée des intérêts urbanistiques, mais réalise déjà lui-même cette pesée. Le plan directeur prend dès lors la forme d'un pré-projet de plan d'affectation. Il s'ensuit un déplacement des compétences des communes au canton, accompagné d'une réduction de l'autonomie de planification communale qui ne correspond pas à l'esprit de l'aménagement du territoire. Les communes doivent toujours disposer des marges de manœuvre suffisantes, afin de pouvoir suffisamment prendre en compte les multiples exigences de l'aménagement du territoire.

Nous questionnons en particulier le mécanisme de compensation imaginé, à savoir le souhait de déplacer l'aménagement du territoire communal dans le giron du canton. Nous estimons que les déclassements demandés des zones de réserve des communes ne devraient pas servir de « variable d'ajustement » du pool cantonal pour les zones d'extension de l'urbanisation, pool sur lequel le canton aurait la mainmise. En particulier si ces surfaces étaient ensuite affectées à des projets incompatibles avec les dispositions du plan directeur, car entraînant une modification massive des zones urbanisées (par ex. Wasserstadt /ville d'eau).

7.1.3 Événements

En outre, la FSU Mittelland a participé aux événements suivants :

Foire bernoise de la formation (BAM 2015)

La FSU Mittelland était présente avec des personnes en formation et des formateurs/trices à la BAM 2015. Nous avons rencontré un intérêt considérable.

Conférence des présidents des associations bernoises de planification (PKBB)

Le co-président Markus Hofstetter a représenté en 2015 la FSU Mittelland à la PKBB. La PKBB s'est réunie à trois reprises durant cette année. La tâche essentielle de la PKBB consiste à rendre attentif les autorités aux préoccupations des associations de planification. Les contacts suivants ont eu lieu (autre les séances ordinaires) :

Forums STEK

Le public doit être largement intégré lors de la procédure d'élaboration de la conception de développement urbanistique (STEK) de la ville de Berne. Outre la consultation publique « normale » une participation élargie à toutes les parties prenantes a donc eu lieu. Thomas Frutschi et Muriel Odiet ont représenté la FSU Mittelland dans les forums de la STEK.

Procédure de planification Schützenmatte en ville de Berne

La procédure de planification de la Schützenmatte en ville de Berne est en cours depuis 2013 déjà. L'organe d'accompagnement comprenant près de 70 représentant-e-s de groupes d'intérêts, de riverains directs, d'utilisateurs, de propriétaires fonciers, d'associations professionnelles et de partis politiques constitue le pivot et la pierre d'angle de la procédure. Cet organe, qui a siégé quatre fois entre janvier 2014 et mai 2015, a défini des sujets prioritaires, identifié des déficits et des potentiels dans les zones partielles et adopté des approches de solution. Les offices en charge du dossier et des spécialistes externes ont soutenu le procès, d'une part lors des réunions participatives, d'autre part par des analyses de la situation en matière de transports, d'urbanisme et d'affectations. Kaja Keller a représenté la FSU Mittelland dans l'organe d'accompagnement.

Conférence de propositions pour la planification test de la Freistatt à Thoune

La FSU Mittelland avait été invitée à participer à la conférence de lancement. L'objectif de cette première rencontre consistait à rassembler les différences de demandes émises pour cette planification. Markus Hofstetter a représenté la FSU Mittelland dans ce forum.

Fondation Prix ATU, prix culturel bernois d'architecture, de technique et d'environnement

La FSU fait partie des organisations qui soutiennent le Prix ATU. La Fondation Distinction du patrimoine bâti bernois distingue des mandateurs privés, publics et institutionnels, ainsi que des auteur-e-s pour leurs œuvres et planification interdisciplinaires et exemplaires dans le canton de Berne. Thomas Frutschi, membre du Comité de la FSU Mittelland, est depuis 2013 membre du Comité de la fondation. Le Prix ATU est en général organisé tous les 3 ans. La dernière remise de prix a eu lieu en août 2015 et a distingué l'ensemble-lotissement de Brunnmatt-Est à Berne, le panorama à Thoune, la centrale énergétique Forsthaus à Berne, la transformation et l'assainissement de la Jurastrasse 59 à Berne ainsi que le pont panoramique à Sigriswil.

Forum d'architecture de Berne

La FSU Mittelland est membre du Forum d'architecture de Berne (AFB). Le membre du Comité Thomas Frutschi a représenté l'année dernière la FSU Mittelland au sein du Forum d'architecture de Berne. Plusieurs manifestations ont abordé les sujets du développement urbanistique

7.1.4 Membres

Le nombre de membres de la FSU Mittelland a légèrement augmenté l'année dernière pour atteindre 145 au 31 janvier 2016.

Pour d'autres contenus, se référer au site web : www.mittelland.f-s-u.ch.

Markus Hofstetter, président, Kaja Keller, co-présidente FSU Mittelland

7.2 FSU ROMANDIE

Le comité s'est réuni à six reprises pour préparer les activités organisées pour ses membres et pur débates des sujets d'actualité.

L'Assemblée générale de la section romande s'est déroulée le 21 mai à Lausanne sur le thème « Nouvelle LAT : quelle place pour le projet ». Trois conférenciers se sont interrogés sur la place des visions portées par les exécutifs locaux et de leurs projets de territoire dans le contexte de la nouvelle LAT qui laisse de moins en moins de marge de manœuvre aux communes et aux cantons. Quels outils d'aménagement vont permettre de garantir la qualité des ambitions territoriales tout en redimensionnant les zones à bâtir? Quelles perspectives avec la 2ème révision en cours de préparation ?

Le Comité a participé à la prise de position de la FSU sur le projet de deuxième étape de la révision de la LAT. Son président a été interviewé par le journal Le Temps sur la qualité urbaine et la densification des zones villas.

En collaboration avec l'Université de Lausanne, la section romande a organisé une conférence-débat sur le thème « La recherche en urbanisme : les nouveaux défis en aménagement » le 5 juin.

La 12ème rencontre franco-suisse des urbanistes s'est tenue le 3 juillet à Lausanne sur le thème « qualité & maîtrise d'ouvrage ». Elle était organisée en collaboration avec l'UNIL et l'association française Urbanistes des Territoires.

Le voyage annuel de la section romande s'est déroulé à Madrid du 17 au 19 septembre.

La 11ème édition du Forum Bâtir et Planifier s'est tenue le mercredi 18 novembre 2014 au Swisstech Convention Center à Lausanne. La manifestation a été organisée avec la SIA, la FSAP et l'EPFL sur le thème « démarches participatives : un passage

27/28

obligé ?». Elle a été soutenue par de nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

Le président a participé à une table-ronde « Construire Genève, le champ des possibles : quand l'agriculture s'invite en ville » le 28 septembre dans le cadre de la deuxième édition de la quinzaine de l'urbanisme à Genève, co-organisé par l'Etat de Genève et de nombreuses associations professionnelles.

La newsletter a présenté, en plusieurs éditions, l'actualité des manifestations et publications en aménagement du territoire en Suisse romande. Nous avons également publié sur notre site Internet les demandes de stage et offres d'emplois.

Toutes les informations relatives aux activités de la section se trouvent sur le site

www.fsu-r.ch

Pierre Yves Delcourt, président FSU Romandie

Coire et Zurich, le 29 de mars 2016

Pour le rapport annuel :

Frank Argast, président FSU / Katharina Ramseier, présidente sortante

Fédération
suisse des
urbanistes

Fachverband
Schweizer
Raumplaner

Federazione
svizzera degli
urbanisti

28/28

